



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2026-096 Conseil municipal du 29 juin 2026

Présents : ORHON Rémy, LOIRAT Mireille, CAILLET Florent, COTTINEAU Mélanie, KERVADEC Renan, RICOUL Audrey, BOUYER Arnaud, GOISET Monique, André-Jean VIEAU (arrivé à 19h49) RIALET Myriam, AUNEAU Olivier, GOUDE Patrice, BILLEY Bernadette, CUSSONNEAU Anne-Sophie, CADOREL Laure, STADELMANN Francky, BOYER Bertrand, DESMONTS Olivier, MOUTEL-COCHAIS Marine, PARNET Sylvain, TERROM Séverine, ROYER Etienne, LETELLIER Karine, AUBRY Julie, BERLIOZ Déborah, ONILLON Jean-Michel, TERRIEN Alex, POIRIER Nathalie, RAYMOND Nicolas, BILLARD Catherine, JUTEAU Antoine, DANIEAU François, PINET Nora, ZAREMBA Jean-François

Excusée(s) : CHAUVET-GUERIN Aurélien

Pouvoirs : CHAUVET-GUERIN Aurélien à Déborah BERLIOZ

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents ou représentés : 35

Date de la convocation : 23/06/2026

Date de la publication : 30/06/2026

2026-096 AFFAIRES FONCIÈRES - BILAN FONCIER 2025

Rapporteuse : Mireille LOIRAT

Conformément aux dispositions de l'article L. 2241-1 du Code général des collectivités territoriales, la rapporteuse informe les membres du conseil municipal qu'il doit délibérer sur le bilan annuel des opérations foncières réalisées par la commune sur l'exercice budgétaire 2025.

Ce bilan récapitule les acquisitions et cessions foncières faisant apparaître deux acquisitions amiables, une acquisition par préemption, deux acquisitions par transfert foncier, quatre cessions amiables et une cession suite à achèvement d'un crédit-bail.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé aux membres d'approuver ledit bilan.

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2241-11 ;

VU le tableau relatif aux acquisitions et cessions 2025 ci annexé ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'approuver le bilan des opérations foncières réalisées sur l'exercice budgétaire 2025 ;

Après avis de la commission urbanisme et transitions en date du 17 juin 2026.

Après avis de la commission finances, ressources humaines, système d'information en date du 18 juin 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 35

Votants : 35

Abstentions : 6 (Nathalie POIRIER, Nicolas RAYMOND, Antoine JUTEAU, Catherine BILLARD, Nora PINET et Jean-François ZAREMBA)

Exprimés : 29

Pour : 29

Contre : 0

APPROUVE le bilan annuel des opérations foncières réalisées sur l'exercice budgétaire 2025.

PRECISE que ledit bilan sera annexé au compte administratif.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Le Maire,
Rémy ORHON



Les secrétaires de séance,
Mélanie COTTINEAU

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.

Jean-François ZAREMBA

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized initial 'J' followed by a few more strokes.

Publication sur le site internet le :
Transmission au contrôle de légalité le : 30/06/2026

Cet acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.



ANCENIS

- SAINT -

GERÉON

BILAN ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES 2025

Mai du 15 juin 2026

Type	Délibération CM ou décision Maire	adresse	ancien propriétaire	superficie (m²)	date signature acte	nature acquisition	Nature du bien	prix acquisition	frais
ACQUISITION	DCM 24-132 du 19/11/2024	Ile Mouchet	Cts GRUAIS	26 530	30/10/2025	amiable	naturel et agricole	3 183,60	497,11
ACQUISITION	DCM 25-090 du 07/07/2025	310 rue du Pré Haussé	Mme Yvette THIBAUT (épouse TOUBLANC)	648	21/11/2025	amiable	terrain constructible	90 720,00	2 300,00
ACQUISITION	DM 25-122 du 23/06/2025	671 rue La Gilarderie	Csts COCHET	2 302	21/11/2025	préemption	maison d'habitation	200 000,00 €	3 500,00
ACQUISITION	DCM 2025-107 du 06/10/2025	ZAC du Prieuré Nord	LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT	30 354	25/11/2025	transfert (biens de reprise)	terrains non bâtis	477 537,00	7 334,94 à charge LAD-SELA (imputé à la concession de la ZAC du Prieuré)
ACQUISITION	DCM 2025-107 du 06/10/2025	ZAC du Prieuré Nord	LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT	1 101	25/11/2025	transfert (biens de reprise)	maison d'habitation (117 rue de La Chevasnerie)	171 160,00	

Type	Délibération Conseil Municipal ou décision Maire	adresse	nouveau propriétaire	superficie (m²)	date signature acte	nature cession	Nature du bien	prix cession	
CESSION	DCS 24-15	Le Marais	CD 44	1447	05/02/2025	amiable	sentier	232	
CESSION	DCM 2025-008 du 03/02/2025	La Bricauderie	COMPA	20835	13/11/2025	amiable	réserves foncières	31 669,20	
CESSION	DCM 2025-032 du 17/.03/2025	Bois Clair / Ile Mouchet	COMPA	-	25/11/2025	amiable	canalisation	192 332,00	
CESSION	DCM 2025-062 du 19/05/2025	Imp. Ile Mouchet	SCI 2AR IMMO	37149	01/08/2025	amiable	camping	250 000,00	
CESSION	DCM 25-106 du 06/10/2025	440 rue Lavoisier	ADAPEILA 44	7920	25/11/2025	Fin crédit bail	bâtiments d'activités	1,00	